Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie La Réunion

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Saint-Denis, le 08/12/2015.

Le recteur

à

Mesdames et messieurs les inspecteurs de
l' éducation nationale chargés d'une circonscription du premier degré

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les enseignants du 1er degré public

Rectorat

Division des personnels de l'enseignement primaire
service Affectations - mouvement - instances

2015-2016

Affaire suivie par
Viviane BEGUE

Téléphone
0262 48 13 59
Fax
0262 48 12 31
Courriel
mouvement1d@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis CEDEX 9

Site internet
www.ac-reunion.fr

CIRCULAIRE N° 9

OBJET : Appel à candidatures aux postes à profil – 1 poste / 1 personne - rentrée scolaire 2016.

P.J. : Annexe 1 : Imprimé de candidature
Annexe 2 : Avis de l'IEN sur la candidature

J'ai l'honneur de vous informer des modalités de candidature à certains postes à profil proposés pour la rentrée scolaire 2016.

La bonne marche des écoles et des établissements scolaires nécessite la prise en compte des caractéristiques spécifiques de certains postes qui doivent faire l'objet d'un recrutement particulier, afin de satisfaire les besoins en personnels qualifiés répondant aux spécificités de certains postes.
Par conséquent, des entretiens sont organisés afin de rechercher la plus grande adéquation entre le profil du poste et les compétences détenues par les candidats. Au travers de cet entretien, sont notamment vérifiées les motivations des enseignants et leur perception de la fonction, compte tenu des caractéristiques et des astreintes du poste.

Les avis favorables seront classés. Les affectations seront prononcées hors mouvement.

Dans le cas où aucune candidature n'est déposée ou ne reçoit un avis favorable de la commission d'entretien, l'IEN en charge de la circonscription a compétence pour proposer au Recteur un personnel qui fera fonction pour l'année scolaire sur le poste concerné.

I - Participation

Peuvent faire acte de candidature :

- Les enseignants affectés à titre définitif ;
- Les enseignants affectés à titre provisoire en 2015-2016 ;
- Les enseignant ayant obtenu leur mutation pour la rentrée 2015 dans le département
- Les enseignants qui sollicitent leur réintégration à la rentrée scolaire 2016

II - Transmission et sélection des candidatures

Les enseignants qui postulent sur des postes à profil doivent :

- compléter l'imprimé de candidature (annexe 1) et le transmettre au rectorat **au plus tard le 16 décembre 2015**
- renseigner la fiche « avis sur la candidature » (annexe 2) qui devra être accompagnée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae et transmettre ce dossier à l'IEN d'origine **au plus tard le 14 décembre 2015**

CALENDRIER ET MODALITE DE CANDIDATURE

16/12/2015	**Annexe 1** : date limite de réception au rectorat DPEP
14/12/2015	**Annexe 2+ lettre de motivation+CV** des candidats : date limite de réception dans les circonscriptions d'origine
18/12/2015	**Annexe 2 portant avis sur la candidature + lettre de motivation +CV des candidats** : date limite d'envoi au rectorat par les IEN
À partir du 1er février 2016	Tenue des commissions d'entretien

Les convocations aux entretiens seront envoyées par courrier électronique dans **la boite aux lettres i-prof** de chaque candidat.

III- Effets éventuels sur la rémunération

Il appartient aux candidats de se rapprocher de leur service gestionnaire (DPEP) pour toute information relative au régime indemnitaire éventuel attaché à l'exercice des fonctions demandées.

En raison des difficultés liées à l'organisation du service, les personnels occupant des postes à profil, **ne peuvent bénéficier des dispositions relatives à l'exercice des fonctions à temps partiel.**

Pour le Recteur et par délégation
le directeur des Ressources Humaines

signé

Yann COUEDIC

Poste à profil

Conseiller pédagogique
auprès de l'IEN Adjoint à l'Inspecteur d'Académie- DAASEN

Pilote : G.INNOCENTI, IEN-A
Implantation : Rectorat, avenue G.BRASSENS, St DENIS

Poste et missions

Le Conseiller pédagogique à mission départementale -Conseiller de l'I.E.N.A. est placé sous la responsabilité directe de l'IENA dont il est le collaborateur pour l'ensemble des dossiers dont il a la charge.
Il est chargé du suivi et de la coordination des dossiers pédagogiques départementaux.
A titre d'exemples, à la rentrée 2015, des dossiers comme le suivi de la mise en œuvre des rythmes scolaires, le suivi des projets d'école, des programmes de l'école maternelle ou de la formation des enseignants seront prioritaires, aux côtés des priorités de la refondation de l'école.
Il intervient dans la conception et la mise en œuvre de formations départementales.

Compétences et qualités requises par le candidat

Le candidat recherché présente un profil multiple à la fois pédagogique, administratif et organisationnel voire technique.
Les compétences générales d'un conseiller pédagogique (de circonscription ou départemental), validées par un CAFIPEMF généraliste ou spécialisé, complétées de réelles aptitudes relationnelles auprès d'interlocuteurs divers, de compétences de communication et d'une solide connaissance du système scolaire, sont attendues.
Le candidat est un enseignant expérimenté, conseiller pédagogique, ou maître formateur, souhaitant faire évoluer sa carrière à une échelle départementale. Il possède une maîtrise avérée des outils numériques usuels.
La fonction nécessite une indéfectible loyauté institutionnelle, une importante disponibilité, un sens aigu du contact et des responsabilités, des capacités d'organisation avérées.

Descriptif des missions :

Le conseiller pédagogique auprès de l'IEN Adjoint à l'Inspecteur d'Académie- DAASEN participe à la conception du plan de formation des conseillers pédagogiques et des maîtres formateurs.

Sous l'autorité de L'IEN adjoint, il anime le réseau des conseillers pédagogiques de bassins et des autres conseillers pédagogiques à mission départementale.

Il prend également une part centrale dans :
- la gestion des rapports d'inspections en lien avec les services de la DPEP
- l'organisation du CAFIPEMF en lien avec les services de la D.E.C et l' ESPE
- la préparation au pilotage départemental en lien avec les services de la DSM et le contrôleur de gestion.
- la mise en œuvre du plan académique de formation en lien avec les services de la DIFOR
- le suivi des enquêtes académiques et nationales
- la mise en œuvre des rythmes scolaires

Condition de recrutement

Le candidat sera reçu en entretien par une commission présidée par l'inspecteur de l'Éducation nationale adjoint à l'inspecteur d'académie

Le contact pour obtenir des informations sur le poste est l'I.E.N.A. :

ce.9741078d@ac-reunion.fr

Poste de Conseiller Pédagogique à mission départementale en Mathématiques

Pilote
M Giuseppe INNOCENTI, IEN Adjoint à l'IA DAASEN

Copilote
Pierre CAGNOLI IEN St Benoît, porteur de la mission Mathématiques 1er degré

textes BO du 23 juillet 2015

Profil :

Être enseignant du 1 degré titulaire du CAFIPEMF
Le conseiller pédagogique à mission départementale en mathématiques est un enseignant maître formateur. Il est placé sous l'autorité de l'IA-DAASEN dont il reçoit une lettre de mission. Il exerce ses activités à l'échelon départemental et appartient à l'équipe des formateurs dont les actions sont coordonnées par l'IEN Adjoint à l'IA DAASEN.

Mission
Principalement pédagogiques, ses missions s'exercent dans trois champs d'action articulés : l'accompagnement pédagogique des maîtres et équipes pédagogiques des écoles et collèges, la formation initiale et continue des enseignants, la mise en œuvre de la politique éducative.
Dans son champ d'expertise, il est un élément moteur pour l'élaboration de projets pédagogiques innovants. En lien avec les IEN et IA IPR, il contribue à l'analyse des besoins, à l'inventaire des ressources locales. Il accompagne et soutient la mise en œuvre d'actions dans le cadre des cycles 1, 2 et 3. Il est une personne ressource pour les collèges et les circonscriptions, notamment dans le cadre des Conseils Écoles / Collège. Il coopère avec les référents mathématiques de bassin.

Compétences attendues
La mission requiert une expertise didactique et pédagogique dans le domaine des mathématiques et plus largement dans les différents domaines du socle. Il doit posséder les connaissances relatives à la formation des enseignants des 1° et 2° D, en lien tant avec la polyvalence qu'avec la spécificité de la discipline.
Il fait preuve de
- rigueur professionnelle
- maîtrise des outils informatiques
- capacités de communication
- capacités à travailler en équipe

Le poste nécessite une réelle disponibilité et une importante mobilité.

Poste à profil

Chargée de mission académique
mi temps EIP / mi temps suivi dispositifs relais
sous la responsabilité de l'Inspectrice chargée de l'ASH Adaptation St Denis 4

Pilote : Evelyne OLIVIER IEN ASH Adaptation

Implantation du poste :
Circonscription ASH , 43, rue Raimbaud
St Denis

Postes et missions
Missions EIP (élève intellectuellement précoce) de la maternelle au lycée :

- Répondre aux demandes des directeurs, chefs d'établissements, parents lors d'équipe éducative concernant les EIP.
- Concevoir des outils pour faciliter l'organisation et le suivi des demandes.
- Rassembler des ressources et rendre lisible l'information.
- Participer au groupe de pilotage EIP.
- Faire du lien avec les associations de parents d'enfants EIP.
- Former des enseignants du 1er et du 2nd degré, les directeurs d'école en formation initiale et continue.
- Prévoir le calendrier des opérations d'orientation et organiser les commissions d'orientation dans les dispositifs pour élèves à haut potentiel.

Missions suivi des dispositifs relais :

- Travailler en lien avec la division des élèves sur ce dossier.
- Participer aux commissions d'orientation vers les dispositifs relais (classes et ateliers).
- Répondre, dans le cadre de sa compétence et en fonction du destinataire, aux demandes d'informations concernant la situation d'un élève.
- Faire du lien entre les familles, les établissements et les services du rectorat dans le cadre de situations problématiques d'élèves.
- Faire du lien avec les coordonnateurs des dispositifs pour assurer un suivi des élèves concernés.
- Mettre en place des actions de formation en direction des coordonnateurs des dispositifs relais.

Compétences et qualités requises par le candidat

- Etre titulaire d'un CAPSAIS ou CAPASH.
- Avoir un sens rigoureux de l'organisation.
- Posséder la capacité à animer des groupes de travail.
- Posséder la capacité à agir en médiateur.
- Assurer et participer à des actions de formation.
- Avoir une bonne maîtrise des T.I.C.

- Avoir une bonne connaissance des élèves en grande difficulté scolaire et en décrochage.
- Connaître les aptitudes particulières et les situations de précocité intellectuelle.

8/9 **Avoir des qualités relationnelles avérées.**

Conditions d'exercice liées au fonctionnement du poste

- Poste couplé basé sur horaire administratif (1607 heures annuelles)
- **Nombreux déplacements sur l'ensemble de l'académie en fonction des besoins.**

Poste à profil :

Poste d'enseignant à la délégation académique pour le numérique éducatif (DANE)

Pilote :
M. Jean-François CROSSON – IEN - TICE

Implantation : Rectorat, avenue G.BRASSENS, St DENIS

Missions :
Elles visent à faciliter l'entrée de l'école dans l'ère du numérique, et tout particulièrement à renforcer les usages pédagogiques du numérique.

L'enseignant se verra confier le suivi de dossiers, éventuellement transversaux 1er et 2nd degré, relevant des différents pôles :

- suivi et développement des usages
- formation au et par le numérique
- appui au pilotage
- information et communication

Le poste sera basé à la cellule numérique nord, collège Mahé de Labourdonnais, Saint-Denis.

Compétences et qualités requises par le candidat :

Professeur des écoles ayant développé une solide expérience des usages pédagogiques du numérique.

Des compétences techniques avancées en informatique sont nécessaires.

Bonne connaissance du système éducatif et de l'organisation des enseignements dans le premier comme dans le second degré.

Bonne maîtrise de la démarche de projet, aisance dans le travail en équipe, capacité à s'impliquer dans des actions partenariales.

Détenteur du CAFIPEMF option TRE ou ayant le projet de le présenter à court terme

L'inscription sur la liste d'aptitude à la fonction d'ATICE est vivement souhaitée.